

## "Le oui à Maastricht...et après ?" dans Revue du Marché commun et de l'Union européenne (Septembre 1992)

**Légende:** En septembre 1992, le périodique Revue du Marché commun et de l'Union européenne réfléchit sur les conséquences des résultats serrés du référendum populaire français sur la ratification du traité de Maastricht et pose la question de la relance de l'intégration européenne.

**Source:** Revue du Marché commun et de l'Union européenne. dir. de publ. Epstein, Geneviève ; Réd. Chef Vignes, Daniel. Septembre-Octobre 1992, n° 361. Paris: Les Éditions Techniques et Économiques. "Le oui à Maastricht et après ?", auteur:Goybet, Catherine , p. 681.

**Copyright:** (c) Les Éditions Techniques et Économiques, 3, rue Soufflot 75005 Paris

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/le\\_oui\\_a\\_maastricht\\_et\\_apres\\_dans\\_revue\\_du\\_marche\\_commun\\_et\\_de\\_l\\_union\\_europeenne\\_septembre\\_1992-fr-b4332dd2-539e-4053-b5f1-2557c21065d2.html](http://www.cvce.eu/obj/le_oui_a_maastricht_et_apres_dans_revue_du_marche_commun_et_de_l_union_europeenne_septembre_1992-fr-b4332dd2-539e-4053-b5f1-2557c21065d2.html)

**Date de dernière mise à jour:** 16/03/2015

## Le oui à Maastricht... et après ?

PAR CATHERINE GOYBET

Une fois passée la première vague de soulagement et de félicitations parvenue de l'Europe entière, le oui limité des électeurs français au traité d'Union européenne, scellé par le référendum du 20 septembre (51 % pour, 49 % contre), a plongé la Communauté dans l'incertitude. Partout les peuples se réveillent et se révoltent contre une Europe construite d'en haut, sans assez de contrôle démocratique. Les marchés boursiers anticipent un éclatement du système monétaire européen. Contesté dans son parti et dans son propre gouvernement, John Major, le Premier ministre britannique, subordonne la ratification du traité de Maastricht à un second référendum au Danemark que Poul Schlüter, son homologue danois, annonce pour l'automne 1993.

En fin de compte, l'heure est à tous les dangers. Et les deux grands initiateurs de l'Europe, le président François Mitterrand et le chancelier Kohl ont intérêt à donner rapidement des signaux clairs sur les moyens de relancer la construction européenne. Réunis dès le lendemain du référendum, ils ont appelé, au nom de la démocratie, à réduire les pouvoirs de Bruxelles. L'argument est facile, à la limite du démagogique. Mais comment gérer la crise monétaire et faut-il accélérer la marche vers la monnaie unique ? Voilà la vraie question et la réponse qu'on attend d'eux au Conseil européen extraordinaire convoqué par la présidence anglaise le 16 octobre.

Oui, la construction européenne aurait pu continuer vaille que vaille si François Mitterrand n'avait pas décidé de faire appel au verdict populaire pour ratifier le traité d'Union européenne conclu à Maastricht le 8 décembre 1991. Le Président de la République a pris un risque énorme en soumettant au référendum une question aussi complexe que le traité d'Union. Ce pari, il l'a pris pour redorer son blason et diviser l'opposition mais aussi pour faire entrer enfin l'Europe, après 40 années d'existence, dans la vie démocratique. Et sur ce dernier point, il a réussi. Partis pour voter en fonction des enjeux de politique intérieure, les Français se sont finalement passionnés pour l'Europe. Plus jamais ils ne pourront dire : « cela ne nous regarde pas ».

### Une résistance populaire

Mais ce qu'ils ont dit est non moins passionnant. D'abord ils se sont prononcés pour ou contre l'Europe et non pour ou contre Maastricht, un traité jugé bien trop compliqué même par ses défenseurs. Deuxièmement, ils ont dénoncé une Europe faite pour les riches, les instruits, ceux qui se projettent dans l'avenir. Ce sont les chefs d'entreprise, les cadres moyens et supérieurs, les professions libérales et les étudiants qui ont voté majoritairement oui. À l'inverse le non a réuni massivement les agriculteurs, les ouvriers et les chômeurs, « la France du mal vivre » a résumé à sa manière limpide Valéry Giscard d'Estaing.

Parmi le clan du non, il faut distinguer ceux qui pratiquent déjà l'Europe de longue date, comme les agriculteurs, les pêcheurs ou les sidérurgistes et ceux, plus nombreux, pour qui elle n'est encore qu'une abstraction. Les premiers ne veulent pas reconnaître que la CEE, par ses aides et en réglementant la concurrence, a contribué à atténuer le déclin — inéluctable — du secteur dans lequel ils travaillent. Leur amertume, compréhensible, les aveugle et leurs élus, quand ils osent se déclarer pour l'Europe, ce qui n'est pas si fréquent, n'ont plus de prise sur eux. Quant aux autres, ils attribuent leurs difficultés à l'Europe alors qu'elles sont dues à la crise économique mondiale. Comprendre que la concurrence joue *in fine* au bénéfice du consommateur et que la monnaie unique, dans sept ans, apportera à l'Europe les moyens de ne plus subir les aléas de la politique américaine, n'est pas chose aisée.

Autre argument qui a fait recette dans le camp du non : la prétendue perte de souveraineté de la France au profit de l'Europe incarnée par les technocrates de Bruxelles. Ces derniers ont vécu la campagne en première ligne et ont été les premiers à supporter la mauvaise humeur générale. Le plus souvent très engagés dans leur travail, avec le sentiment de faire une œuvre utile à leurs concitoyens, ils sont, si l'on peut dire, tombés de haut. Et de battre immédiatement leur coulpe. Les résultats du référendum n'étaient pas encore complets que deux de leurs patrons, les Commissaires Van Miert et Bangemann, déclaraient à la presse : « il faut mettre

fin au déficit d'explication ». Seul, le président Jacques Delors, mauvais coucheur, a pris la défense de ses fonctionnaires en renvoyant les gouvernements à leur responsabilité. Parce qu'après tout ce sont les ministres qui prennent les décisions. À eux de les expliquer. Et si le Parlement français est si peu saisi des affaires européennes, c'est que celles-ci relèvent de la politique étrangère, domaine qui n'a jamais intéressé les Français. Il n'en va pas de même au Royaume-Uni et au Danemark où le Parlement a largement débattu du projet de traité d'Union européenne avant qu'il ne soit signé à Maastricht.

Quoi qu'il en soit, le vent de révolte populaire soulevé par le référendum français a gagné toute l'Europe. Les Espagnols s'inquiètent des sacrifices budgétaires qu'il va leur falloir consentir pour mériter la monnaie unique. En Allemagne, les ailes extrêmes des deux grands partis, chrétien démocrate et social démocrate, ainsi que les Verts, réclament un référendum, qu'ils savent pourtant interdit par la constitution. Une courte majorité d'Allemands se déclarent pour l'Europe mais deux tiers d'entre eux refusent d'abandonner leur fleuron, le DM, au profit de l'ECU.

Enfin au Royaume-Uni, rien ne va plus depuis l'effroyable spéculation qui a obligé le gouvernement à sortir la livre du Système Monétaire Européen (SME) trois jours avant le référendum français. Deux Anglais sur trois se déclarent contre Maastricht. L'aile droite du parti Conservateur, soulevé par Margaret Thatcher, met John Major en demeure de renégocier le traité. Le ministre des Finances, qui accuse la Bundesbank de tous les maux, assure que « désormais la Grande-Bretagne mettra ses intérêts nationaux en priorité ». Trois jours après le référendum, la livre avait perdu 13 % de sa valeur par rapport au DM.

Il est donc urgent d'agir pour éviter une déroute et c'est du Conseil européen du 16 octobre qu'il faut attendre les premières orientations sur les deux questions clés qui se posent : faut-il renégocier le traité et comment ramener le calme sur le marché monétaire surchauffé ?

### **À deux vitesses**

Il n'est pas question d'une quelconque renégociation ont affirmé les ministres des Affaires étrangères des Douze, dès le 20 septembre au soir, propos confirmé par François Mitterrand et Helmut Kohl. Mais il n'est pas interdit non plus de l'« interpréter » en lui adjoignant les déclarations détaillant tel ou tel point. À commencer par la fameuse « subsidiarité », terme typiquement bruxellois signifiant que la CEE ne doit agir que là où elle est plus efficace que les États. Plus facile à dire qu'à faire. L'application de ce principe est floue au possible. La Commission européenne prépare un projet de répartition claire des compétences européennes, nationales et régionales secteur par secteur. Le Foreign Office y travaille aussi avec ardeur et l'Allemagne ne sera sûrement pas en reste après la diatribe de Kohl contre « la fureur administrative » de Bruxelles. Quant à Delors, il n'est pas contre. Après tout le Président de la Commission aimerait bien « rendre » des compétences aux États, comme l'environnement par exemple.

Mais Paris a d'autres idées en tête pour couper court à ceux qui l'accusent de brader la souveraineté nationale. Plutôt que d'accroître les pouvoirs du Parlement européen, un peu mais pas assez renforcés au goût des Allemands, le gouvernement français proposera des réunions régulières entre l'Assemblée de Strasbourg et les parlements nationaux. Enfin et cela ne fera pas plaisir aux « petits » pays, on aimerait côté français revoir la pondération des voix au sein du Conseil et exclure toutes décisions à la majorité en matière de sécurité et défense, de manière à donner plus de poids aux « grands ».

Reste enfin à tirer les conséquences à la spéculation monétaire qui a obligé la livre et la lire à sortir du SME puis s'est déchaînée contre le franc. Dès avant le référendum, les responsables de Bruxelles avaient reconnu que la crise était due à de multiples facteurs, dont la disparité entre les économies des Douze. Malgré cela, le rapport entre les parités au sein du SME n'avait pas été modifié, pendant cinq ans, les pays préférant jouer sur les taux d'intérêt. Mais face à la spéculation, cet instrument de politique monétaire n'a pas été suffisant. Les marchés ont redonné à la livre et à la lire leur valeur réelle. Mais ils ont aussi attaqué le franc, nullement surévalué économiquement, pour obliger le mark à réévaluer, seul moyen susceptible de convaincre la Bundesbank de baisser ses taux d'intérêt. La question se pose maintenant de savoir s'il peut y avoir une politique monétaire et économique commune et entre quels pays. Depuis longtemps l'Allemagne est partisane de créer une union à cinq avec les pays du Benelux et la France. Jusqu'à présent la CEE s'est

refusé à bâtir une Europe monétaire à deux vitesses. Là encore le Conseil européen promet d'être décisif.